



FSU

CAPA des PEGC du 23 janvier 2015

Académie de Poitiers

Déclaration des Élu(e)s FSU

L'installation d'une nouvelle CAPA est toujours l'occasion de rappeler notre attachement au bon fonctionnement du paritarisme. Ce dernier est un élément indispensable de garantie des droits individuels de nos collègues, d'équité du traitement de leurs demandes, de transparence des décisions prises par l'administration suite à l'avis des commissions paritaires.

Les élus FSU représentant les PEGC réaffirment leur volonté d'obtenir, concernant leur carrière, le respect de la parole de l'État, une amélioration des conditions de travail, des aménagements de fin de carrière et une véritable revalorisation des salaires.

La FSU continuera à porter avec détermination, les réformes indispensables à l'évolution du système éducatif pour qu'il puisse enfin assurer la réussite de tous les jeunes et la défense de tous les personnels. Ces personnels, confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles, face à des effectifs d'élèves qui ne cessent d'augmenter et une insuffisance de moyens de remplacement, doivent par ailleurs, depuis la mise en place de la réforme des retraites de 2010, prolonger leur carrière de plusieurs années.

Les PEGC, d'une moyenne d'âge désormais élevée, due à la mise en extinction de leurs corps, sont confrontés à des fins de carrières qui, sans perspective d'aménagement, se dégradent profondément.

A cela s'ajoutent des revendications légitimes non satisfaites sur les salaires. Le gel de la valeur du point d'indice, bloquée depuis maintenant plus de 4 ans et prévu jusqu'en 2017, cumulé avec l'augmentation des prélèvements, est intolérable. Le poids des pénalités dans les trimestres d'assurance manquants pour les départs en retraite est également insupportable.

Pour ces raisons et les conditions de travail prévues pour la prochaine rentrée, les PEGC seront aussi en grève le 3 février prochain à l'appel de la FSU.

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité du service public d'éducation est indissociable de l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

Les élus FSU à la commission paritaire des PEGC.